

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1069

Rubrik: ici et là

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Touchante sollicitude

(jd) Le droit foncier rural nouvellement révisé veut réserver la propriété de la terre à ceux qui la travaillent, lutte contre la spéculation oblige. Il n'est pas certain que le dispositif imaginé soit le mieux à même de servir les buts louables visés. Mais que dire des objectifs des partisans du référendum ? On voit des organisations patronales et certain parlementaire, banquier de son état, s'indigner qu'à l'avenir 90% de la surface utile du pays — les zones agricoles et cultivées — soient réservés à 5% de la population, les agriculteurs; on n'a jamais vu les mêmes montrer une telle inquiétude du fait que 30% de la population seulement sont propriétaires de leur logement et qu'un pourcentage plus faible encore dispose d'une très large part de la fortune du pays, et en conséquence proposer des remèdes efficaces à cette situation. ■

PRÉSENCE ROMANDE À PARIS

Des musées et des hommes

Lausanne, «la ville aux quatorze musées», s'exposait au Grand-Palais à l'occasion du troisième Salon international des musées (SIME). Ils n'étaient plus que huit à avoir fait le voyage, présentés dans de sobres vitrines et grâce au *Bulletin* nouvelle manière des Musées lausannois: le Musée cantonal des beaux-arts, la Collection de l'art brut, FAAE Musée d'art contemporain, la Fondation de l'Hermitage, le Musée de l'Elysée, le Musée des arts décoratifs, le Musée historique de Lausanne, le Musée olympique. Sous cette aile s'abritent des «Musées à découvrir», le Musée romain de Vidy, le Centre international de la tapisserie ancienne et moderne (CITAM), le Musée d'archéologie et d'histoire.

Il est vrai que c'est impressionnant: en face, le stand «10 musées en Vaucluse» fait riquiqui ! (Ils n'y sont pas tous, soyons juste !) On pourrait cependant s'étonner de voir figurer parmi les huit musées en fonction actuellement le Musée olympique, alors que ce dernier n'ouvrira officiellement ses portes qu'en juin 1993. Sans entrer dans la polémi-

que que suscite parmi les Lausannois la fameuse fontaine, on sait que l'enthousiasme n'est pas immense pour la «forme olympique» de Lausanne. J'entends ici la question: «*En quelle année les Jeux olympiques n'ont-ils pas été organisés à Lausanne ?*» (Boulimie)...

Au Centre culturel suisse, dans le Marais, et au même moment, Daniel Jeannet recevait Nicolas Bouvier. Je suis allée l'écouter parler des portraits photographiques qu'il a faits au Japon, lors de trois voyages successifs. Dans le petit amphi du Centre, comble, Nicolas Bouvier nous dit sa passion du visage humain quand, à force d'être scruté, il dévoile ce qu'il y a dessous, le «visage intérieur» le vrai, celui qui porte en lui à la fois le passé et l'avenir de l'être. Il dit aussi comment les rencontres qu'il a faites basculent, dans le creuset de l'artiste, soit du côté du texte, soit du côté de l'image, sans jamais se recouper. Certains visages demandent impérieusement à être dits, décrits, moulés dans les mots; d'autres seront fixés sur la pellicule, car tel est leur destin. Ce sont eux que Nicolas Bouvier nous a montrés, en rappelant simplement les circonstances de la rencontre. L'anecdote était ici parfaitement au service de l'art.

Catherine Dubuis

PUBLICITÉ

Brutes japonaises

(jg) Les Japonais sont-ils des Arabes comme les autres ? On peut se poser la question face à certaine publicité que l'on peut voir sur les écrans de télévision des chaînes françaises et dans les salles obscures de nos voisins. On y voit un jeune homme, lunettes rondes façon 68, l'allure romantique avec tignasse ébouriffée, pull et écharpe, contemplant la Joconde dans un Louvre désert tout en croquant une barre de chocolat.

Soudain, une horde de Japonais vociférants, appareil de photo braqué, envahit l'écran en se bousculant face à Mona Lisa. Et le spot se conclut par le slogan: X..., un peu de finesse dans un monde de brutes. Nos amis d'outre-Jura ont un arsenal juridique anti-raciste et des associations vigilantes. Mais cette publicité n'y choque personne. Considérer que les Japonais font partie d'un «monde de brutes» semble aller de soi et dans les cinémas français ce petit film fait beaucoup rire. On imagine les réactions indignées si le rôle des brutes avait été tenu par des noirs ou des Arabes...

Et en Suisse ? Rien d'équivalent heureusement, quoique... Des publicités récentes associent le café au mot passion. Elles sont illustrées par une photo d'un couple manifestement en pleine scène de ménage. L'ambiance y est très sud; la femme est une noirarde volcanique au décolleté généreux, à la poitrine opulente de future MAMMA, une croix catholique bien en évidence sur le collier. Le spot télévisé correspondant reprend le même thème.

La passion et ses excès serait donc une affaire de méditerranéens catholiques plutôt que de banquiers zurichois. On n'est pas dans le racisme bien sûr, mais on nage en plein stéréotype. La frontière entre les deux est souvent mince; après tout le racisme surgit lorsque la vision de l'autre n'est plus qu'un assemblage de stéréotypes. ■

CONFÉDÉRATION

L'autorité de nomination

(ag) Il est d'usage et de bonne correction qu'une nomination ne soit pas rendue publique avant qu'elle ait été ratifiée par l'autorité de nomination.

Presse, télévision et radio ont annoncé samedi la nomination comme secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de M. Jakob Kellenberger. Le Conseil fédéral était réputé confirmer lundi.

Même s'il était évident qu'il ne contredirait pas le choix du chef de département responsable, choisissant de surcroît un homme de qualité, le Conseil fédéral passe pour une garniture.

Le secret de fonction, si sévèrement évoqué par l'ancien juge fédéral Haefliger dans son analyse du département de Justice et police, semble, sous la pression médiatique, de plus en plus perméable. ■

ici et là

● Journée de formation **Les nouvelles migrations en Europe**. Le samedi 15 février de 9 à 15.50 heures à la Maison de quartier des Acacias à Genève. Renseignements et inscriptions: Centre de contact Suisses - Immigrés, 9, rue Simon Durand, 1227 Genève. Tél.: 022 43 84 80.

● Congrès **Drogues et droits de l'homme** les 14 et 15 février à la salle Piaget de l'Uni-Dufour, rue du Conseil-général, à Genève. Renseignements et inscriptions: Ligue suisse des droits de l'homme, 9, av. Sainte-Clotilde, 1205 Genève.